

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 1er JUILLET 2021

L'an deux mille vingt et un, le 1^{er} juillet à 17h30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle Jean Biron à BUJALEUF, sous la Présidence de Madame Mélanie PLAZANET, Présidente.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 24 juin 2021

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents	Poste vacant
34	22	4	1	7	1

Pour	Contre	Abstention
25	0	0

Membres présents : BAUDEMONT Dominique, BESNIER Michelle, BOSDEVIGIE Jean-Pierre, BRUN Patrick, CHABANAT Christine, CHADELAUD Michel, COLIN Juliana, COUPET Georges, DELEFOSSE Laurent, GASCHET Gérald, GORA Richard, LEBLANC Christian, LENOBLE Monique, LOURADOUR Patricia, MALET Patrick, MARQUES Evelyne, MUZETTE Thierry, PLAZANET Mélanie, POURCHET Pierre, SALAGNAT Michèle, SIMON Philippe, THEYS Michel

Membres ayant donné pouvoir : BODIN Pascal à DUMONT SAINT PRIEST Hubert, BOUR Coline à MUZETTE Thierry, LEVET Elise à DELEFOSSE Laurent, SUDRON Frédéric à SIMON Philippe.

Membres excusés : BERTRAND Sylvaine

Membres absents : ANOMAN Mathieu, BIDAUD Jean-Michel, CHAMPAUD Marc, DUMONT SAINT PRIEST Hubert, ECHASSERIEAU Vincent, GLANGEAUD Delphine, PAQUET Laurent

Secrétaire de séance : Thierry MUZETTE

INSTITUTION

Délibération n° 59-2021 : Décisions prises par le Bureau par délégation

Vu la délibération en date du 17 juillet 2020 autorisant des délégations au Bureau Communautaire ;

Dans le cadre de ces délégations, Madame la Présidente informe les membres du Conseil Communautaire des décisions prises lors des Bureaux du 20 avril et 08 juin 2021 :

- ✓ Avenant n°1 au marché de travaux pour la réfection des margelles des bassins de la piscine intercommunale à Eymoutiers pour un montant de 9 600€ HT portant le marché à un montant total de 143 195 € HT;
- ✓ Construction d'une bibliothèque à Nedde : attribution marché de travaux ;

- ✓ Construction d'une bibliothèque à Nedde : modification du plan de financement.

Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité de :

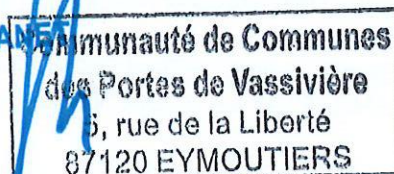
- **PRENDRE ACTE** de ces trois décisions du Bureau

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.
A Eymoutiers, le 12 juillet 2021

La Présidente,
Mélanie PLAZANET

La Présidente,
Mélanie PLAZANET



Acte rendu exécutoire le : **21 JUIL. 2021**
Publié le : **21 JUIL. 2021**